

Communiqué de presse

Paris, le 11 février 2026

Logistique urbaine durable : les recommandations du rapport 2025 en résonance avec les positions de France urbaine

France urbaine salue les conclusions du rapport d'évaluation « Logistique urbaine durable 2025 », remis aux ministres du Commerce et des Transports Serge Papin et Philippe Tabarot par Anne-Marie Idrac, présidente de France Logistique, et Anne-Marie Jean, vice-présidente de l'Eurométropole de Strasbourg.

France urbaine partage le constat des autrices : la logistique urbaine doit constituer une politique publique à part entière, à la croisée de la transition écologique, à la qualité de vie et à la vitalité économique des territoires.

Un rôle central pour les grandes intercommunalités urbaines

France urbaine se félicite que le rapport reconnaise le rôle clé des grandes agglomérations dans la logistique urbaine durable. Par leurs compétences transversales, elles peuvent agir comme autorités coordonnatrices : organiser le dialogue public-privé, anticiper les besoins fonciers, réguler les flux et assurer la cohérence des actions à l'échelle des bassins de vie.

Des convergences fortes avec les positions de France urbaine

France urbaine souligne de nombreuses convergences avec le rapport, notamment :

- la nécessité d'une gouvernance multi-niveaux claire et lisible, articulant État, collectivités et acteurs économiques ;
- l'enjeu du foncier logistique, qui doit être intégré à l'aménagement et la planification, dans un contexte de raréfaction des ressources ;
- l'importance de l'harmonisation des réglementations de circulation et de stationnement à l'échelle des bassins de vie ;
- la commande publique comme levier d'exemplarité et d'entraînement ;

- la nécessité d'accompagner les acteurs économiques, en particulier les plus fragiles (TPE, artisans, commerçants), vers des pratiques logistiques décarbonées ;
- l'enjeu du partage et de la maîtrise de la donnée au service du pilotage des politiques publiques.

France urbaine partage l'appel du rapport à inscrire la logistique urbaine dans un débat plus large sur la consommation, l'acceptabilité des flux et les conditions de travail, et qui résonne directement avec sa demande de voir les territoires urbains reconnus comme autorités coordinatrices en matière de logistique urbaine.

Ouvrir une nouvelle étape de déploiement

France urbaine appelle à déployer les nombreuses dynamiques positives qui ont été engagées ces dernières années : chartes territoriales, programmes d'accompagnement, essor de la cyclistique, premières expérimentations opérationnelles, ...

Elle demande également la reconnaissance pleine et entière du rôle des grandes intercommunalités urbaines et se tient disponible, aux côtés de l'État et des acteurs économiques pour poursuivre un travail collectif.

Contact presse

Julie Jollivet

j.jollivet@franceurbaine.org

07 56 82 43 12